



## Qu'est-ce que la LDH ?

**A**ssociation généraliste, la LDH lutte contre les atteintes aux droits de l'individu, dans tous les domaines de la vie civique, politique et sociale. Elle ne se contente pas de dénoncer les injustices : elle veut promouvoir la citoyenneté politique et sociale de tous et garantir l'exercice entier de la démocratie. Elle fonde le combat pour les droits de l'Homme sur un engagement civique et politique.

Laïque, la LDH compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses.

Son intitulé complet, « Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen », témoigne de ce qu'elle ne veut ni opposer ni séparer les droits individuels de l'Homme et les droits politiques et sociaux des citoyens. Elle estime que les droits de l'Homme, indivisibles et universels, sont sauvegardés et renforcés par le développement des pouvoirs des citoyens.

La LDH est une organisation politique, mais non partisane. Elle se situe dans la République, quitte à en être la mauvaise conscience.

**La LDH fonde le combat  
pour les droits de l'Homme  
sur un engagement  
civique et politique.**

Le logo qui la symbolise reprend des éléments de la devise républicaine : le bonnet phrygien pour la liberté, la balance pour l'égalité.

La LDH n'est en compétition avec aucune autre organisation. Elle respecte l'originalité de chacune et ses spécificités.

Elle entretient les rapports qu'elle juge utiles avec les forces politiques, associatives et syndicales, à l'exception de celles qui violent les principes pour la défense desquels elle a été créée.

Par nature, elle favorise les rassemblements et les actions dans le cadre de collectifs. Elle s'y fixe deux règles : refus des exclusives ; respect de tous les partenaires, dans les processus de prise de décision et dans les actions.

La LDH maintient, autant que possible, un dialogue permanent avec l'Etat. Elle se donne le droit de contrôler l'activité de ses structures, lorsque la défense des droits est en cause ; elle fait connaître ses analyses.

Pour favoriser les changements et les évolutions qui lui paraissent nécessaires, elle sensibilise les pouvoirs publics et l'opinion à ses propositions.

Membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), de l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH) et du Réseau euroméditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), elle est concernée par les événements internationaux et la mondialisation.

## Thème : Faisons tomber les murs

**Françoise Dumont**

**Vice-présidente de la LDH, présidente du jury**

Ce garçon de banlieue auquel cinq minutes suffisent pour rejoindre son collège en longeant quelques immeubles, imagine mal que tôt le matin d'autres collégiens traversent en car la campagne encore endormie pour rejoindre leur établissement scolaire...

Cet élève qui refuse de s'asseoir à côté d'une fille, s'est conformé à l'habitude donnée de se comporter toujours et partout comme « un homme », parce qu'il est indispensable d'éviter toute inacceptable manifestation de « faiblesse »...

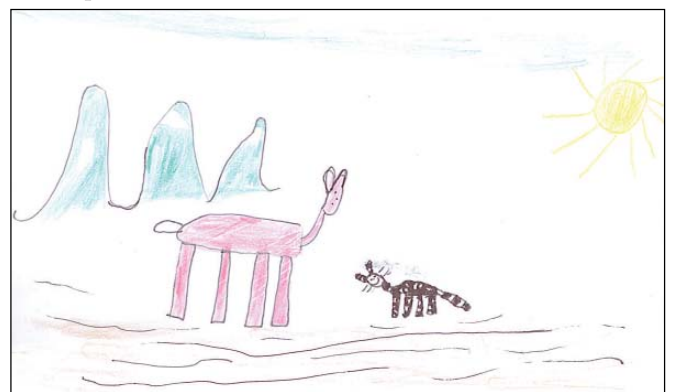
Cette adolescente dont les grands-parents sont décédés depuis longtemps, ne connaît des « vieux » que leurs maisons de retraite. Certes, les médias parlent beaucoup d'eux lorsque le thermomètre s'affole mais les occasions de rencontrer ses aînés sont devenues si rares !

Pour favoriser une prétendue cohésion sociale, l'heure est paraît-il au dialogue et à la mixité sous toutes ses formes, mais nos sociétés continuent de construire des clivages, des ghettos, dont les limites peuvent être géographiques, sociales, culturelles, religieuses, intergénérationnelles, liées à la différence de sexe...

Des murs d'enceinte parfois bien réels, mais le plus souvent invisibles. Dans tous les cas, ils entretiennent la peur et le rejet de l'autre, la persistance de stéréotypes, le manque de dialogue et de compréhension.

Les enfants et les adolescents n'échappent pas à cette pression – comment le pourraient-ils ? – mais nous sommes convaincus que la grande majorité d'entre eux aspirent à aller vers l'autre, à « faire tomber les murs », à construire une société avec d'autres rapports entre les individus. Une société de partage d'expériences et de vécu, où l'histoire de chacun deviendrait une richesse pour l'autre et non pas une menace...

C'est à partir de cette aspiration que nous vous proposons cette année d'écrire, de dessiner, de coller, de composer... Toutes les formes de production seront les bienvenues. Depuis deux ans, le nombre de participants est en augmentation et nous constatons avec plaisir que la quantité ne nuit en rien à la qualité. Nous n'avons donc qu'un souhait : que cela continue et s'amplifie !



2<sup>ème</sup> prix catégorie autres textes, travaux individuels 2008-2009 : « Le Chien », réalisé par Thomas Delorme, CE2, école Gabriel Deray, Aline Gavel, Rue.

# Le concours

## Concours de poèmes



Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité », renommé en 2005 « Écrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, du primaire, de collège, de lycée et d'institut médico-éducatif (IME).

Sont acceptées toutes les œuvres en prose ou en vers, dactylographiées ou manuscrites, illustrées ou non.

Les œuvres doivent parvenir à la LDH la plus proche de chez vous, avant le 31 mars 2010.

La fiche de participation doit impérativement être jointe à l'œuvre et indiquer l'autorisation de publication.

Vous pouvez trouver la fiche d'inscription des sections sur le site de la LDH [www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org).

Une première remise des prix organisée par le jury local aura lieu mi-avril 2010 (six poèmes seront sélectionnés dans chaque catégorie : trois œuvres individuelles et trois œuvres collectives).

Les deux meilleurs poèmes (individuel et collectif) de chaque catégorie seront, ensuite, envoyés avant le 30 avril 2010 au jury national qui procédera à la sélection finale définitive.

**Les poèmes sont primés selon sept catégories :**

Catégorie 1 – Grande section, CP, CE1

Catégorie 2 – CE2, CM1, CM2

Catégorie 3 – 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>

Catégorie 4 – 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Catégorie 5 – Lycée

Catégorie 6 – Œuvres étrangères

Catégorie 7 – IME, autres institutions spécialisées

## Une place pour d'autres textes littéraires et pour des œuvres essentiellement graphiques

Le concours est aussi ouvert aux scènes de théâtre, aux textes de chansons, à d'autres formes littéraires ainsi qu'à des œuvres essentiellement graphiques, pour les jeunes de 5 à 20 ans.

Ces productions (individuelles ou collectives, dactylographiées ou non), seront primées dans la catégorie « autres productions ». Les scènes de théâtre, les chansons et les autres textes littéraires ne doivent cependant pas excéder deux pages standard (1 500 signes par page).

Elles doivent directement parvenir au siège de la LDH avant le 30 avril 2010.

> **par e-mail :**

[communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org)

> **ou à l'adresse suivante :**

Ligue des droits de l'Homme - Écrits pour la fraternité - 138, rue Marcadet - 75018 Paris.

La fiche de participation doit impérativement être jointe à l'œuvre et indiquer l'autorisation de publication.

## « Écrits pour la fraternité » au fil des ans

Nous constatons avec une grande satisfaction une augmentation importante cette année du nombre de participants au concours, tant au niveau de l'implication des sections que du nombre de poèmes reçus au niveau national. C'est pourquoi nous vous appelons dès aujourd'hui à poursuivre cette mobilisation, à relancer cet événement et à lui donner la place qui lui revient dans votre région.

Avec ce concours, la LDH affirme sa dimension pédagogique. Il nous importe que les jeunes générations soient sensibilisées aux droits de l'Homme, aux thèmes qui nous sont

chers. Et pour cela, nous avons besoin de vous, de votre ambition et de votre militantisme.

Aux candidats, aux enseignants, aux établissements qui ont concouru cette année, nous donnons rendez-vous, pendant l'année scolaire 2009/2010, pour une nouvelle réflexion et de nouveaux travaux aux formes diversifiées, cette fois-ci sur le thème « Faisons tomber les murs ».

Nous souhaitons que de nombreux autres jeunes, tentés par une si belle aventure, les rejoignent.

## Dates à retenir :

**31 mars 2010**

Envoi des poèmes aux représentants locaux de la LDH (sections).

**30 avril 2010**

Envoi par les sections de la LDH au jury national des deux meilleurs poèmes (individuel et collectif) de chaque catégorie.

**30 avril 2010**

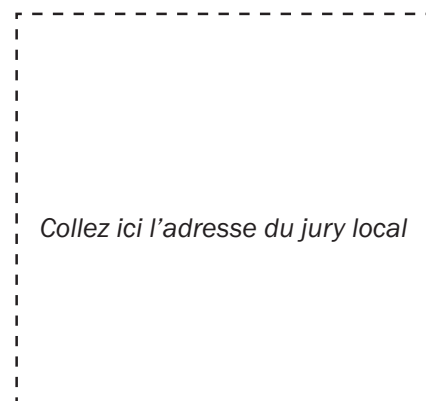
Envoi au siège de la LDH des scènes de théâtre, des chansons, des autres textes littéraires et des œuvres essentiellement graphiques.

**mai 2010**

Réunion du jury national pour sélectionner les meilleures œuvres.

**juin 2010**

Remise des prix nationale à Paris.



(Si l'adresse n'est pas indiquée, téléphonez au siège de la LDH au 01 56 55 51 08)

## Remise des prix nationale

Les lauréats seront ensuite invités en juin 2010 à la remise des prix nationale, qui aura lieu à Paris et où leur seront remis des lots (livres, BD, jeux éducatifs, papeterie, CD, places de parcs d'attraction...). Les œuvres primées seront mises en ligne sur le site de la LDH :

[www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)

**N'hésitez pas à illustrer vos poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires (format A4 maximum).**

# « Écrits pour la fraternité » 2008-2009

**À** nouveau cette année, des élèves de tous âges ont fait preuve d'une vraie ouverture d'esprit, d'une réelle sensibilité et d'une grande créativité en participant au 18<sup>ème</sup> concours « Écrits pour la fraternité » : « Vivre ensemble, agir ensemble, construire ensemble ». Grâce à l'engagement et au dynamisme des acteurs locaux de la Ligue des droits de l'Homme et de nombreux enseignants, près de deux mille jeunes ont pris part à cette belle initiative pour la fraternité qui, chaque année, permet d'enrichir notre réflexion sur un des thèmes majeurs des droits de l'Homme.

## Un travail local

Une cinquantaine de sections et de fédérations de la LDH ont élargi leurs contacts avec des enseignants et des établissements, afin de faire participer au concours encore davantage de classes.

Soixante-dix établissements scolaires, des instituts médicaux spécialisés et des associations ont, une nouvelle fois, proposé ce pari à des poètes en herbe. Pour cette édition 2008-2009, petits et grands ont témoigné de leur expérience, de leur regard, de leurs interrogations et de leur vision du monde.

Près de six cents poèmes ont, dans un premier temps, été primés au niveau local.

A l'instar des années précédentes, la remise locale des prix a souvent donné lieu à l'organisation de manifestations diverses : expositions, représentations théâtrales, conférences en présence de personnalités du monde enseignant, politique et associatif.

## La remise des prix nationale

Le samedi 20 juin 2009, quarante-six poèmes ont été récompensés au niveau national devant familles et enseignants, en présence de membres du jury, du président et de membres du Bureau national et du Comité central de la LDH.

Nous sommes reconnaissants à la Maison de la Poésie d'avoir permis à la cérémonie de remise des prix de se dérouler dans un cadre agréable et privilégié. La lecture de leur œuvre par les lauréats, la distribution des diplômes et des lots se sont déroulées dans une atmosphère chaleureuse, avant le somptueux goûter traditionnel (avec la participation de l'association Max Havelaar) dans le beau théâtre de la Maison de la Poésie.



## Les échos dans la presse

« Ce travail d'une année a ainsi permis aux élèves de réfléchir sur ce qu'est la fraternité. Une bonne expérience de respect mutuel [...] » (*Paris Normandie* - 16 juin 2009)

« Inculquer les valeurs humanistes le plus tôt possible aux enfants, tel était l'objectif de l'opération « Écrits pour la fraternité », créée en 1991 par la Ligue des droits de l'Homme. » (*L'Est Républicain* - 9 juin 2009)

« Petit à petit, le challenge fait son chemin et trouve un écho particulier auprès des scolaires. » (*Journal d'Abbeville* - 3 juin 2009)

## Remerciements

La LDH adresse ses remerciements chaleureux au jury qui a participé à la sélection des œuvres, sous la présidence de **Françoise Dumont : Elsa Pavanel, Catherine Lalumière et Martine Romano.**

La Ligue des droits de l'Homme remercie ses partenaires pour leur soutien actif, partenaires fidèles et précieux, grâce à qui les lauréats furent largement récompensés :

Alter Eco, Aqualand Cap d'Agde, Aqualand Gujan Mestras, Aqualand Fregus, Aquarium de la Rochelle, Aquarium Sea Life, Chantelivre, château de Chambord, château du Clos-Lucé, cirque Pinder, Cité de la Mer Cherbourg, Cité des Sciences et de l'Industrie, Clairefontaine Rodia, Comédie de la Passerelle, Dargaud, Fnac, France Loisirs, France Montgolfières, Futuroscope, Groupe Léa Nature, Institut océanographique, La Ferme aux crocodiles, La vallée des singes, Le Cherche Midi Editions, le Journal des enfants, Marineland, Max Havelaar, ministère délégué aux Affaires européennes, Moto Magazine, Musée africain, Nouvelle arche de Noé Editions, Océanopolis, le Pal (parc animalier et attraction), Palais de la découverte, Parc animalier de Courzieu, Parc de Bagatelle, Radio France, Réserve africaine de Sigean, Stade de France, Touroparc, V-Tech, Walibi Aquitaine, The Walt Disney Company France et son programme de mécénat de solidarité en faveur de l'enfance et la famille, zoo La Palmyre, zoo de Jurques.



\* 2<sup>ème</sup> prix catégorie CE2, CM1, CM2 travaux collectifs 2008-2009 : « Vivre, agir, construire ensemble », réalisé par la classe d'Alain Grumont, école Bienfaisance, Paris.